

Inscriptions

Demande de logement à déposer
directement sur notre site internet
(onglet « **Votre candidature** »)

www.cljt.com



Voir sur notre site les pièces justificatives à fournir.

Notamment la garantie (gratuite) d'impayés de
loyers à demander avant votre inscription auprès
d'Action Logement sur le site internet:

www.visale.fr



Le CLJT en quelques mots

L'OFFRE
LOGEMENT

- ⇒ Association loi 1901
- ⇒ 50 ans d'existence
- ⇒ Gère 14 FJT et Résidences étudiants sur Paris et en IDF
- ⇒ Capacité d'accueil : 1 500 places



cljt.com

Une dynamique au service de l'insertion et de l'autonomie des jeunes

- Accompagnement social
- Animation collective
- Espace de détente
- Salle de sport



LA SOLUTION LOGEMENT DES 18-25 ANS

Travailleurs - Étudiants - Stagiaires

VOTRE FUTUR LOGEMENT

Au pied de l'ICO, l'école d'optométrie
à Bures-Sur-Yvette



210 studios neufs de 18.5 m² minimum
pour étudiants, apprentis et jeunes actifs
dans une résidence universitaire (R.U)
et un foyer de jeunes travailleurs (FJT)

Ouverture

JANVIER 2021

Tarifs abordables - Restauration - Espaces collectifs -
Animations - APL & avance dépôt de garantie

Accompagnement socio-éducatif
Accès sécurisé et gardiennage



Association loi 1901

Document non contractuel

Une offre tout inclus

Meublés et équipés !

Tout compris : charges locatives, chauffage, électricité et eau !

Pas de taxe d'habitation, ni d'assurance habitation !

Avec possibilité de bénéficier de l'APL.

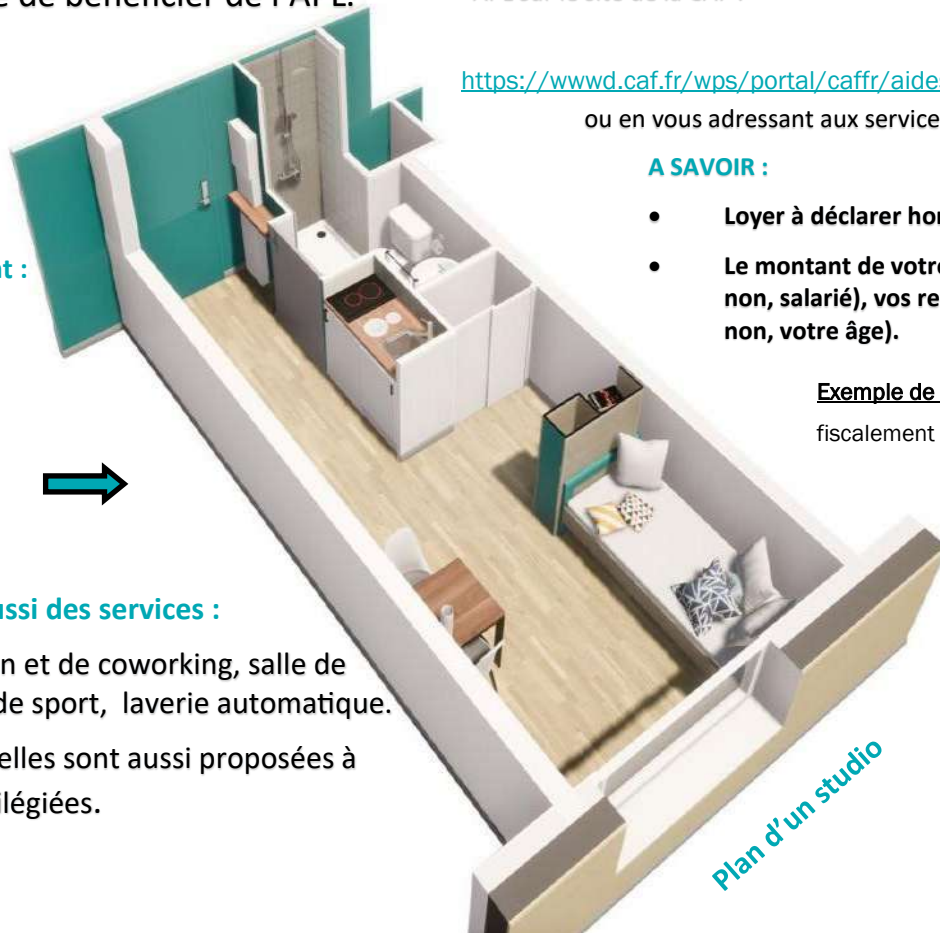
Dans votre logement :

- ◆ Espace de sommeil
- ◆ Espace de travail
- ◆ Salle de bain
- ◆ Cuisinette

Un logement et aussi des services :

Espaces d'animation et de coworking, salle de restauration, salle de sport, laverie automatique.

Des activités culturelles sont aussi proposées à des conditions privilégiées.



Des tarifs avantageux

Tarifs 2021 hors APL



Aides de la CAF

Vous pouvez faire une simulation de votre APL sur le site de la CAF :

<https://wwwd.caf.fr/wps/portal/caffr/aidesetservices/lesservicesenligne/estimervosdroits/lelogement>

ou en vous adressant aux services de la CAF, notamment en cas de rattachement fiscal au foyer de vos parents.

A SAVOIR :

- Loyer à déclarer hors charge (voir tableau des tarifs).
- Le montant de votre APL dépend de nombreux facteurs : votre statut (apprenti, étudiant boursier ou non, salarié), vos revenus actuels et antérieurs, votre rattachement au foyer fiscal de vos parents ou non, votre âge).

Exemple de simulation : pour un jeune de 22 ans/vivant seul/sans revenus antérieurs/non rattaché fiscalement à ses parents/qui ne percevait pas d'APL avant son entrée dans la résidence.



Vous êtes étudiant ou apprenti		Vous êtes salarié ou apprenti		
↓		↓		
Votre logement en Résidence Universitaire		Votre logement en FJT		
Type de logement	T1	T1	T1'	T1 bis
Superficie	18,7 m ²	18,7 m ²	21,5 m ²	30,3 m ²
Loyer tout compris	428 €	426 €	515 €	598 €
Montant du loyer hors « charges » à déclarer pour la simulation APL	210€	386 €	475 €	558 €

Simulation au 09/12/2019	Apprenti	Etudiant non boursier	Apprenti	Etudiant boursier	Etudiant non boursier
Résidence	FJT	FJT	R.U	R.U	R.U
Logement	T1	T1	T1	T1	T1
Revenus des 12 derniers mois	0	0	0	0	0
Revenu mensuel actuel	800 €	-	800 €	-	-
Loyer hors « charges » déclaré sur site de la CAF	386 €	386 €	210 €	210 €	210€
APL	350 €	222 €	188 €	112 €	86 €
Reste à charge (loyers et prestations annexes)	76€	204€	240 €	316€	341€